

Fiche d'information formation de plusieurs jours « conducteur de chariot élévateur »

** Chariot élévateur : le chariot élévateur à fourche classique possède trois ou quatre roues, la ou les roues arrière étant la ou les roues directrices. Deux dents sont fixées à l'avant du châssis de levage, devant les roues avant. Sur ce chariot élévateur, le poids du chargement doit être compensé par le poids du chariot élévateur. Nous parlons donc de « chariot élévateur à contrepoids ».*



Description et durée

Formation de 5 jours :

Cette formation est destinée aux personnes, avec ou sans expérience, qui souhaitent apprendre à utiliser un chariot élévateur dans toutes les disciplines. À l'issue d'un examen, le niveau du participant est déterminé et un certificat est délivré. L'examen repose sur les normes et termes finaux (AV-001 en IS-001) de BeSaCC-VCA dans le cadre du registre des tâches à risque.

Pendant quatre jours (32 heures de cours), le participant suit une formation d'opérateur de chariot élévateur. Un module d'écoconduite est intégré à la formation. La formation se compose d'environ 6 heures de théorie et 26 heures de pratique. L'examen a lieu le 5^e jour. Une formation complète se terminant par un examen dure donc 5 jours. L'examen comporte une partie théorique (40 minutes) et une partie pratique (40 minutes). Les deux parties sont chronométrées.

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Matin	Théorie Pratique	Théorie Pratique	Théorie Pratique	Théorie Pratique	Examen
Après-midi	Pratique	Pratique	Pratique	Pratique	Examen

Formation de 3 jours :

Cette formation est destinée aux personnes expérimentées qui souhaitent apprendre à utiliser un chariot élévateur dans toutes les disciplines. À l'issue d'un examen, le niveau du participant est déterminé et un certificat est délivré. L'examen repose sur les normes et termes finaux (AV-001 en IS-001) de BeSaCC-VCA dans le cadre du registre des tâches à risque.

Pendant deux jours (16 heures de cours), le participant suit une formation d'opérateur de chariot élévateur. Un module d'écoconduite est intégré à la formation. La formation se compose d'environ 3 heures de théorie et 13 heures de pratique. L'examen a lieu le 3^e jour. Une formation complète se terminant par un examen dure donc 3 jours. L'examen comporte une partie théorique (40 minutes) et une partie pratique (40 minutes). Les deux parties sont chronométrées.

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Matin	Théorie Pratique	Pratique	Examen
Après-midi	Pratique	Pratique	Examen

Les cours peuvent avoir lieu en semaine de 7h00 à 15h00 ou de 9h00 à 17h00 (autres horaires possibles sur demande).

Objectif

Former le participant à l'utilisation sûre, efficace et respectueuse de l'environnement d'un chariot élévateur. Cette formation implique l'acquisition de techniques afin de :

- préparer le participant à occuper la fonction de sécurité d'opérateur de chariot élévateur, manipuler les marchandises de manière efficace et être en mesure de signaler les problèmes techniques/pannes de manière préventive ;
- prévenir les accidents/blessures, éviter d'abîmer les marchandises, réduire les dommages dus au transport ;
- parvenir à un équilibre entre un comportement sûr au travail et une bonne productivité ;
- connaître et pouvoir appliquer les principes de l'écoconduite.

Conditions de participation

Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans, disposer d'un certificat d'aptitude médicale pour le travail dans une fonction de sécurité et maîtriser suffisamment le français ou le néerlandais.

Contenu de la formation

Théorie (30% de la durée de la formation)

- Législation
- Connaissance de base de la législation concernant les opérateurs de chariot élévateur : RGPT, CODEX, responsabilités
- Risques et accidents
- Pouvoir constater, analyser et maîtriser les risques propres au travail, aux appareils et aux lieux
- Consignes de sécurité

Connaître les consignes de sécurité : sens de la marche, freinage avant un virage, distance entre les chariots élévateurs, utilisation de la cage de sécurité, interdiction de prendre des passagers, vitesse adaptée, consignes pour le branchement / débranchement de la batterie et la mise en place dans un chargeur, hauteur maximale de la fourche pendant le déplacement, position du mât en fonction de la charge, remplacement d'une bouteille de gaz

- Structure des chariots élévateurs

Connaître les concepts relatifs à la structure du chariot élévateur à fourche : hauteur de travail, levée libre, hauteur de passage, types de mât, engins à 3 et 4 roues, rayon de braquage et « chariot élévateur anti-déflagrant ». Savoir qu'il existe différents types d'entraînements possédant chacun leur domaine d'application : électrique, diesel, gaz. Savoir comment les batteries peuvent être changées

- Charge et diagramme de charge

Principe « de la charge et du ballast » d'un chariot élévateur. Savoir quels facteurs influencent la charge et la stabilité du chariot élévateur. Comprendre et pouvoir utiliser des diagrammes de charge

- Utiliser le chariot élévateur

Connaître les éléments du contrôle du démarrage : frein à main, pédale de frein, test du système hydraulique, contrôle du klaxon, contrôle visuel des pneus, jeu dans la colonne de direction, tension de la chaîne, fourche, niveau du carburant. Utilisation performante (différence entre le niveau de base et le niveau avancé lors de l'examen)

- Écoconduite : aspects technico-environnementaux du chariot élévateur, nouvelles technologies, usure et conduite, conseils d'écoconduite

- Infrastructure d'un entrepôt

Pouvoir décrire les principaux aménagements d'un entrepôt et les principaux moyens de transport internes ; types de supports et palettes ; étiquettes de danger et étiquettes de manutention

PRATIQUE (70% de la durée de la formation)

- Pouvoir effectuer une inspection quotidienne correcte du chariot élévateur, repérer les défauts dangereux et les signaler

- Monter et descendre correctement du chariot élévateur et le ranger de manière sûre

- Pouvoir utiliser correctement les organes de commande

- Pouvoir utiliser un chariot élévateur électrique et thermique (LPG), à 3 ou 4 roues

- Écoconduite : appliquer les principes d'une conduite respectueuse de l'environnement

- Appliquer les règles de sécurité et le code de la route : conduite défensive, interaction avec les personnes et les autres conducteurs

- Pouvoir brancher et débrancher les batteries

- Appliquer une technique de conduite correcte : marche avant, marche arrière

- Pouvoir effectuer les manœuvres suivantes : tourner et prendre les virages en marche avant et marche arrière, se déplacer dans des allées très étroites

- Pouvoir évaluer la distance, la profondeur et la hauteur

- Empiler des marchandises avec un jeu maximal de 0,5 mètre (niveau avancé) ou 1 mètre (niveau de base) du rayon de braquage, sans utiliser le side-shift

- Empiler des marchandises dans un rayonnage (rayonnage à palettes, à accès frontal, à bras portant) à une hauteur de 5 mètres (niveau avancé) ou 3,5 mètres (niveau de base), sans utiliser le side-shift
- Pouvoir empiler des marchandises correctement au sol, dans des rayonnages et en hauteur, en fonction de la capacité du chariot élévateur à fourche
- Empiler divers systèmes tels que des boîtes, des paniers et des systèmes individuels
- Ordre et propreté
- Pouvoir utiliser le chariot élévateur dans des circonstances particulières : charger et décharger dans une remorque/un conteneur, sur une surface inclinée, dans de petits espaces
- Pouvoir transporter des charges longues, hautes et volumineuses
- Pouvoir utiliser au moins 1 accessoire

Rapport de formation

Un rapport contenant les commentaires du formateur est rédigé au sujet de chaque participant à la formation. Le rapport de formation est envoyé par courrier électronique à l'employeur.

Certificat – durée de validité

Le participant au cours passe un examen. Les résultats peuvent être les suivants :

1. Le participant ne réussit aucune des deux parties (théorie et pratique) et reçoit un « Certificat de participation à la formation conducteur de chariot élévateur » - valable 5 ans.

Signification du certificat de participation : le participant ne possède pas les connaissances et les capacités suffisantes pour l'instant. Il reçoit un certificat de participation à la formation qui lui permet de travailler légalement. Ce certificat de participation n'est pas une preuve de ses compétences professionnelles.

Autres possibilités : le participant échoue uniquement à la partie théorique : il peut repasser l'examen théorique, éventuellement après avoir suivi des heures de cours supplémentaires. Le participant échoue uniquement à la partie pratique : il ne peut repasser l'examen pratique qu'après avoir suivi des heures de cours supplémentaires.

2. Le participant réussit la partie théorique et la partie pratique (examen du niveau avancé) et reçoit un « Certificat de compétences professionnelles conducteur de chariot élévateur, niveau avancé » - valable 5 ans.

Signification du niveau avancé : le participant doit avoir réussi l'examen théorique et l'examen pratique au niveau avancé. Il possède de très bonnes capacités en termes de savoir-faire et de rapidité.

3. Le participant réussit la partie théorique et la partie pratique (examen du niveau de base) et reçoit un « Certificat de compétences professionnelles conducteur de chariot élévateur, niveau de base » - valable 5 ans.
Signification du niveau de base : le participant doit avoir réussi l'examen théorique et l'examen pratique au niveau de base. Le participant possède de bonnes capacités mais doit encore acquérir de l'expérience en termes de savoir-faire ou de vitesse.

La différence entre le niveau de base et le niveau avancé réside donc dans le savoir-faire (empiler plus haut et commettre moins d'erreurs) et la conduite plus performante.

Au terme de 5 ans, un cours de recyclage doit être suivi dans un centre de formation agréé ou chez l'employeur.

Le règlement de la formation et de l'examen est disponible sur demande au début de la formation ou après l'inscription.